

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2024
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	961'377
Centre Hospitalier du Valais Romand	-9'458'297
Institut Central des Hôpitaux	616'810
Résultat de l'exercice	-7'880'110

Résultat

Le déficit de l'exercice 2024 est de l'ordre de CHF 7'880'110 après une attribution au fonds de compensation des investissements de CHF 4 millions. Ce découvert représente un ordre de grandeur de 0.9% des recettes de l'HVS. Ce résultat, qui peut être qualifié de réjouissant eu égard des conditions actuelles auxquelles notre institution, et les hôpitaux publics en Suisse en général, doivent faire face, a été possible grâce à une activité soutenue et aux nombreuses mesures d'optimisation et d'économie déployées tout au long de l'exercice sous revue.

Bien que le contexte macro-économique soit toujours sujet à de nombreuses incertitudes, l'inflation généralisée s'est quelque peu estompée en 2024, à l'image des taux d'intérêt qui ont connu une baisse tout au long de l'année. Ce ralentissement a été salutaire pour l'HVS étant donné que l'augmentation générale des coûts a été de l'ordre de 3.2% correspondant à l'augmentation moyenne constatée hors période inflationniste. Malheureusement, l'important souci de sous-financement des tarifs hospitaliers perdure malgré certaines avancées à l'image du tarif ambulatoire qui est passé de CHF 0.87 à CHF 0.89 par point.

Le déficit 2024 a donc pu être limité puisque l'effet ciseau, constaté ces deux derniers exercices, a été « inversé », étant donné que les recettes ont davantage augmenté

que les charges. Alors que les charges de personnel sont en hausse, suite à l'octroi du renchérissement (1.5%) et à la poursuite du déploiement de l'initiative des soins, les charges d'exploitation (hors charges de personnel) ont été maintenues au niveau de 2023 malgré un accroissement de l'activité. Comme mentionné précédemment, ceci a été possible grâce à une mise en place rigoureuse de nombreuses mesures d'économies. Pour ce qui a trait des recettes, celles-ci sont en augmentation pour plusieurs raisons : un CMI en hausse au SZO, une activité ambulatoire et chronique en hausse aussi bien au CHVR qu'au SZO tout comme l'activité aiguë au sein des deux centres.

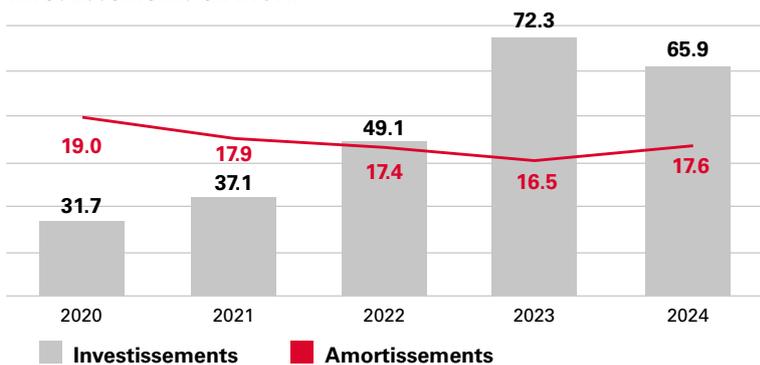
Finalement, il est important de relever, encore une fois, l'important soutien du Conseil d'Etat. En effet, aussi bien le renchérissement 2023 (2.8%) que le renchérissement 2024 (1.5%) est financé par le Canton. À cela s'ajoute le déploiement de l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant, à travers l'augmentation de la dotation, décidé par le Conseil d'Etat durant l'été 2023. L'Hôpital du Valais tient à réitérer sa gratitude et sa reconnaissance envers le Conseil d'Etat face à ce soutien primordial afin de répondre aux besoins sanitaires de la population valaisanne tout en faisant face aux nombreux défis du milieu hospitalier.

Bilan & chiffres clés

L'année 2024 aura été marquée par une activité très soutenue au sein de l'HVS surtout au niveau de l'activité ambulatoire et de l'activité chronique. À cela s'ajoute une maîtrise des charges grâce aux nombreuses mesures d'optimisation et d'économie qui ont été déployées au sein de l'institution. Résultante de ces deux éléments, le déficit de l'année a pu être limité. Comme en 2023, il a été décidé d'attribuer au fonds de compensation des investissements un montant de CHF 4 millions pour le SZO. De plus, les

projets d'extension de Sion et Brigue se sont poursuivis en 2024. À relever que ces différents projets font face à une augmentation importante des coûts de construction dus au renchérissement (cf. chapitre 3.2). Dès lors, le niveau des investissements est, pour une deuxième année consécutive, extrêmement élevé. Étant donné que les projets d'extension sont financés par des capitaux étrangers, le degré d'endettement augmente en conséquence.

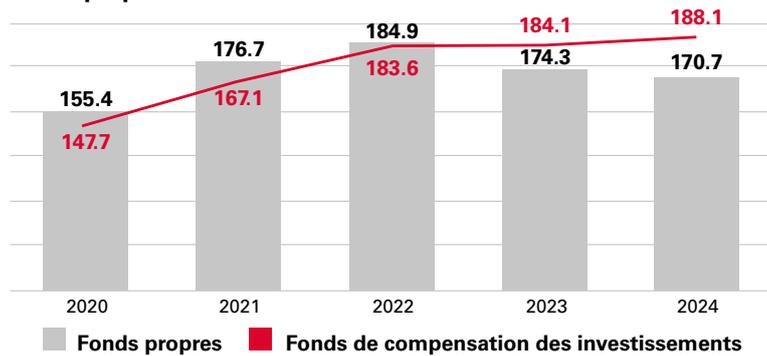
Investissements en MCHF



Les travaux liés aux extensions de l'hôpital de Brigue (y compris le parking) et de l'hôpital de Sion se sont poursuivis en 2024. En effet, les immobilisations en cours augmentent de plus de CHF 54 millions. Dès lors, pour une troisième année consécutive, les investissements atteignent un niveau extrêmement élevé.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à l'inauguration de ces deux projets d'agrandissement. Pour ce qui a trait aux amortissements, ceux-ci vont considérablement augmenter dès l'ouverture de ces deux extensions.

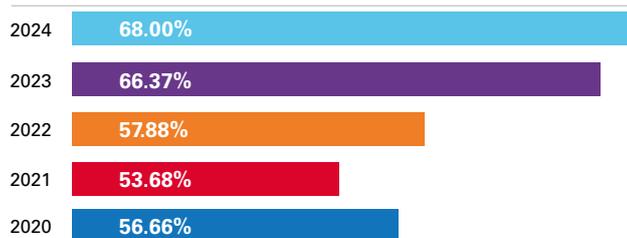
Fonds propres en MCHF



Pour un deuxième exercice consécutif, les fonds propres de l'HVS diminuent. En effet, ceux-ci passent de CHF 174.3 millions à CHF 170.7 millions, soit une diminution de l'ordre de CHF 3.6 millions, qui s'explique essentiellement par le déficit de l'année de près de CHF 7.8 millions.

L'attribution au fonds de compensation se limite à CHF 4 millions d'attribution pour le SZO. Par conséquent, celui-ci est désormais doté à hauteur de CHF 188 millions.

Degré d'endettement HVS



Pour un troisième exercice consécutif, le degré d'endettement de l'HVS s'accroît. Ceci s'explique, en majeure partie, du fait que les projets d'extension sont actuellement dans leurs phases la plus soutenue et que ceux-ci sont financés par des appels de fonds effectués auprès de l'État du Valais.

Pour rappel, en raison des importants investissements actuellement réalisés, ce ratio va poursuivre son accroissement au cours des prochaines années.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	9'449'197	6'986'451
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	138'264'199	162'565'561
Autres créances à court terme	3	1'394'205	5'834'846
Stocks et en cours de facturation	4	51'886'404	58'494'947
Actifs de régularisation	5	10'147'324	10'421'822
Total actifs circulants		211'141'329	244'303'627
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	302'026	317'410
Immobilisations corporelles	7	313'580'156	265'585'467
Immobilisations incorporelles	8	8'319'667	7'998'662
Total actifs immobilisés		322'201'849	273'901'539
Total des actifs		533'343'178	518'205'166
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	40'739'913	82'291'658
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	35'121'824	37'114'816
Autres dettes à court terme	11	25'554'370	11'590'833
Passifs de régularisation	12	32'925'308	32'500'445
Provisions à court terme	13	920'000	775'000
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		135'261'414	164'272'752
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	1'580'823	1'437'989
Dettes financières à long terme	9	225'550'000	177'800'000
Autres dettes à long terme	15	274'035	401'862
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		227'404'858	179'639'852
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	5'940'373	5'680'575
Fonds de compensation des investissements	17	188'080'101	184'075'446
Réserves provenant de bénéfices cumulés		-15'493'459	-4'158'070
Résultat de l'exercice		-7'880'110	-11'335'389
TOTAL FONDS PROPRES		170'676'905	174'292'562
TOTAL DES PASSIFS		533'343'178	518'205'166

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux d'une ou deux unités.

Fonds propres (en CHF)

	Capital Propre	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 16)	Fonds de compensation des investissements (note 17)	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 31.12.2022	30'000	-4'158'070	6'114'860	183'640'942	185'627'733
Résultat de l'exercice		-11'335'389			-11'335'389
Autres attributions			286'544	434'504	721'049
Reclassement fonds affectés / fonds libres			-720'830		-720'830
Fonds propres au 31.12.2023	30'000	-15'493'459	5'680'575	184'075'446	174'292'562
Résultat de l'exercice		-7'880'110			-7'880'110
Autres attributions			259'798	4'004'655	4'264'453
Fonds propres au 31.12.2024	30'000	-23'373'569	5'940'373	188'080'101	170'676'905
Total fonds libres				194'020'474	

Évolution des réserves provenant de bénéfices

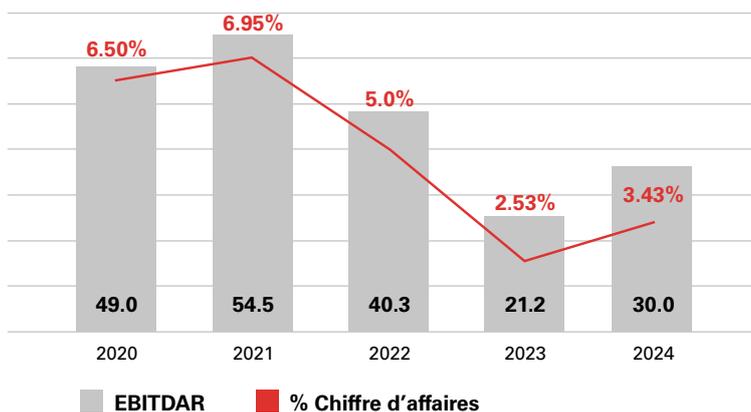
	2024	2023
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	-15'493'459	-4'158'070
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-7'880'110	-11'335'389
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	-23'373'569	-15'493'459

Compte de résultat

L'exercice 2024 aura été marqué par un résultat meilleur qu'attendu et meilleur que 2023 alors que le contexte macro-économique reste difficile (inflation, situations politiques en Ukraine et au Proche-Orient). Ceci a été possible par des activités en nette hausse tout en ayant une maîtrise des charges grâce aux nombreuses mesures d'optimisation et d'économie que l'HVS a déployé durant l'exercice sous revue. L'érosion de la marge, à

travers l'effet ciseau constaté en 2022 et 2023, a pu être limitée étant donné que les recettes ont augmenté plus rapidement que les charges. Finalement, une attribution limitée au fonds de compensation des investissements et la poursuite d'un soutien important de la part de l'État (financement du renchérissement octroyé et poursuite du déploiement de l'initiative de soins) permettent de fortement diminuer le déficit.

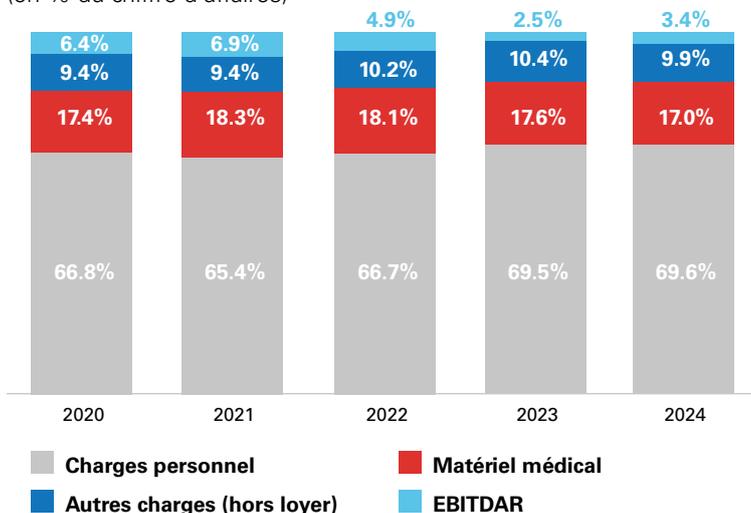
EBITDAR en MCHF



Après deux années de recul, l'EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) s'améliore de quasiment 1% pour atteindre 3.4%. Bien que cette amélioration soit réjouissante, l'EBITDAR 2024 reste insuffisant car il ne permet pas de couvrir tous les investissements de l'Hôpital. À titre de comparaison, dans le document de référence «Hôpitaux suisses: santé financière 2022» de PwC, l'EBITDAR moyen était de l'ordre de 6.2%.

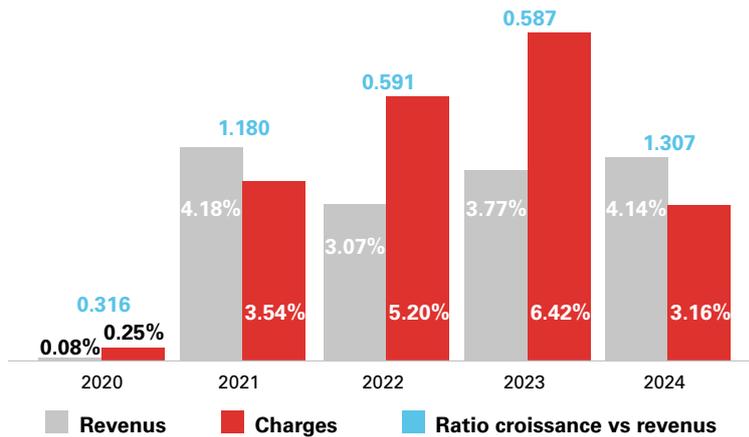
Évolution des coûts

(en % du chiffre d'affaires)



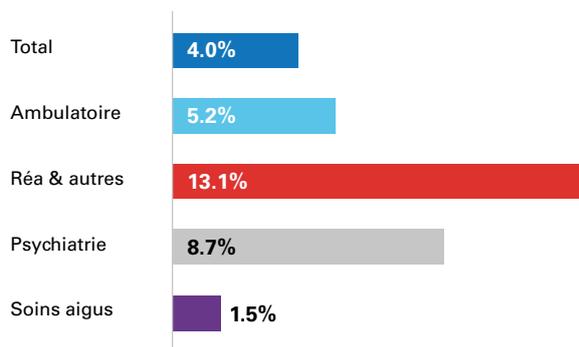
La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2024, la proportion des charges de personnel reste identique, bien que le renchérissement de 1.5% ait été accordé et que l'initiative des soins ait continué à être déployée. Bien que l'activité ait été très soutenue en 2024, la proportion du matériel médical et des autres charges (hors loyers) diminuent au détriment de l'EBITDAR, qui connaît un regain bienvenu de 0.9%.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2020, le taux de croissance reste stable vu que le résultat HVS est proche de 0. Pour l'année 2021, la compensation de l'État explique le ratio de croissance positif. En 2022 et 2023, bien que l'activité ait connu une bonne reprise, les charges augmentent plus fortement avec l'inflation et les différentes initiatives déployées en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. L'année 2024 peut être qualifiée de réjouissante étant donné que l'effet ciseau des deux dernières années a pu être stoppé grâce aux nombreuses économies et optimisations mises en place.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur hospitalier



L'exercice 2024 aura été marqué par une très forte activité étant donné que le chiffre d'affaires augmente de 4%. Pour une deuxième année consécutive, la réadaptation connaît l'essor le plus prononcé devant la psychiatrie. La tendance du transfert de l'activité stationnaire vers l'ambulatoire se confirme étant donné que l'activité ambulatoire connaît une augmentation plus forte que l'aigu stationnaire. Quant à l'activité de la réa, celle-ci a connu une nette augmentation à l'image des autres prestataires du canton. Concernant la psychiatrie, cette augmentation s'explique par un double effet : hausse du nombre de journée-malades et de la DMS.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	2024 Comptes consolidés	2023 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	799'809'972	754'600'433
Autres produits d'exploitation	19	88'670'214	82'586'193
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	-6'706'166	9'563'464
Total produits		881'774'021	846'750'089
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	150'171'159	149'070'715
Charges de personnel	22	613'556'969	588'209'399
Autres charges d'exploitation	23	102'824'839	102'676'500
Total Charges d'exploitation		866'552'967	839'956'614
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		15'221'054	6'793'475
Amortissements sur immobilisations corporelles	7	15'788'261	15'123'409
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1'776'020	1'369'762
Total Amortissements		17'564'281	16'493'171
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-2'343'228	-9'699'696
Produits financiers	26	27'294	25'391
Charges financières (-)	27	-1'156'890	-1'100'225
Résultat financier		-1'129'596	-1'074'834
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-994'367	-681'376
Utilisation des fonds affectés	14	851'533	841'566
Résultats des fonds pour les fonds affectés		-142'834	160'190
RÉSULTAT ORDINAIRE		-3'615'657	-10'614'340
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)		0	0
Produits exceptionnels		0	0
Résultat exceptionnel		0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		-3'615'657	-10'614'340
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-5'790'577	-1'919'187
Utilisation des fonds libres	16/17	1'526'124	1'198'138
Résultat des fonds libres		-4'264'453	-721'049
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		-7'880'110	-11'335'389

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2024

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		-7'880'110	-11'335'389
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	15'788'261	15'123'409
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'776'020	1'369'762
Variation des fonds affectés	14	142'834	560'640
Variation des fonds libres	16	4'264'453	218
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	24'301'362	-24'511'036
Variation des stocks et en cours de facturation	4	6'608'543	-8'713'636
Variation des autres créances	3	4'440'641	-4'557'242
Variation des actifs de régularisation	5	274'498	2'540'032
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	-1'992'992	11'713'560
Variation des autres dettes à court terme	11	13'963'537	-5'164'978
Variation des provisions	13	145'000	31'573
Variation des passifs de régularisation	12	424'862	1'273'007
Variation des autres dettes à long terme	15	-127'827	-123'004
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		62'129'083	-21'793'082
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	0	-257'988
Diminution d'immobilisations financières	6	15'384	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-63'782'950	-70'217'546
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-2'097'026	-2'109'985
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-65'864'591	-72'585'519
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Variation des dettes financières à court terme	9	-41'551'745	42'291'658
Augmentation des dettes financières à long terme	9	47'750'000	40'000'000
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		6'198'255	82'291'658
Flux de trésorerie		2'462'746	-12'086'944
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		6'986'451	19'073'394
Liquidités à la fin de l'exercice		9'449'197	6'986'451
Variation des liquidités		2'462'746	-12'086'944

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2024, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Après 2019, le renouvellement de la certification a eu lieu en 2023 sur la base des comptes 2022.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30' 000	Intégration globale
HVS, SZO:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHVR:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Compagnie des Ambulances			

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissements non consolidés

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion
- IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de Santé)

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité > 50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1'825 jours (5 ans) : 20% patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

À noter que pour les débiteurs étrangers de l'ICH, une provision, basée sur le taux de perte moyen des trois derniers exercices, est spécifiquement calculée.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les

stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En raison de la pandémie, un stock de réserve a été constitué (à titre exceptionnel) pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Sur la base d'une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur a été enregistrée.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement

est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans
Logiciels (licences achetées, comme p. ex. pour les systèmes d'exploitation)	4 ans
ERP (Entreprise Ressource Planning) / SIC (Système d'information clinique)	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers et le projet DPI+, développé conjointement avec les HUG. Les licences acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation respectant les normes REKOLE, généralement sur une période de quatre à huit ans au maximum. Le projet DPI+ est valorisé sur la base des heures internes répondants aux critères d'activation en respect de la norme Swiss GAAP RPC 10 Valeurs incorporelles au taux horaire de chaque personne (y compris les charges

patronales correspondantes) engagée sur le projet. À cela s'ajoute les coûts d'acquisition des prestations fournies par les HUG dans le cadre du projet. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation de l'ERP, c'est-à-dire huit ans.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéficiaire reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014 :

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées de l'État du Valais.

Note 1	Trésorerie	31.12.2024	31.12.2023
	Caisses	112'901	144'715
	Chèques postaux	153'746	101'024
	Banques	9'182'550	6'740'712
		9'449'197	6'986'451

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2024	31.12.2023
	Débiteurs patients	130'436'787	141'183'586
	Débiteur État du Valais	87'237	14'987'792
	Débiteurs facturation non patients	11'597'415	9'518'297
	Ducroire	-3'857'240	-3'124'114
		138'264'199	162'565'561

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2024	31.12.2023
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'394'205	5'834'846
		1'394'205	5'834'846

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2023	31.12.2022
	Stocks médicaments	6'713'350	6'656'521
	Stocks matériel médical et implants	10'077'627	10'306'500
	Stocks économats	46'834	45'917
	Stocks magasins centraux	4'167'663	3'855'869
	Stocks produits alimentaires	275'741	264'372
	Stocks combustible	512'003	561'923
	Stocks informatique	125'770	130'265
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	29'967'415	36'673'581
	Etat au 31.12	51'886'404	58'494'947
	Variation de stock	-97'622	849'828
	Variation de stock prestations non décomptées	6'706'166	-9'563'464
	Etat au 01.01	58'494'947	49'781'311

La valeur des stocks a diminué par rapport à l'année précédente mais reste très stable. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent une nette diminution suite à un gros travail de codage effectué en fin d'exercice.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2024	31.12.2023
	Vacances prises en trop	6'973	19'348
	Heures négatives	848'673	683'112
	Charges payées d'avance	4'888'190	4'933'678
	Produits à recevoir	4'403'489	4'785'684
		10'147'324	10'421'822

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2024	31.12.2023
	Titres	5'280	5'232
	Prêts « formation » aux collaborateurs	11'900	28'020
	Autres immobilisations financières	284'846	284'158
		302'026	317'410

Note 7**Immobilisations corporelles**

2023	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	69'259'096	23'857'247	90'041'204	12'527'079	10'348'626	101'898'372	307'931'624
Entrées	-	-	-	-	-	70'217'546	70'217'546
Transfert	8'023'217	697'316	9'615'184	583'983	34'264	-18'953'964	-
Sorties		-127'947	-2'897'038	-55'358	-217'351		-3'297'693
Etat au 31.12	77'282'313	24'426'616	96'759'350	13'055'704	10'165'539	153'161'954	374'851'476
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	14'447'793	8'834'274	56'858'548	9'336'139	7'963'540	-	97'440'294
Amortissements	2'336'168	1'230'361	8'803'754	990'637	1'762'489	-	15'123'409
Sorties	-	-127'947	-2'897'038	-55'358	-217'351	-	-3'297'693
Etat au 31.12	16'783'961	9'936'689	62'765'264	10'271'418	9'508'679	-	109'266'009
Valeur comptable au 31.12	60'498'352	14'489'927	33'994'087	784'286	656'860	153'161'954	265'585'467
2024							
2024	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	77'282'313	24'426'616	96'759'350	13'055'704	10'165'539	151'608'856	373'298'378
Entrées	-	-	-	-	-	63'782'950	63'782'950
Transfert	122'193	49'676	3'258'095	446'953	5'203'058	-9'079'976	0
Sorties	-341'773	-84'600	-79'095	-217'019	-63'604	-	-786'092
Etat au 31.12	77'062'732	24'391'692	99'938'350	13'285'638	15'304'993	207'864'928	437'848'334
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	16'783'961	9'936'689	62'765'264	10'271'418	9'508'679	-	109'266'009
Amortissements	2'644'088	1'197'865	8'628'150	1'012'542	2'305'616	-	15'788'261
Sorties	-341'773	-84'600	-79'095	-217'019	-63'604	-	-786'092
Etat au 31.12	19'086'275	11'049'954	71'314'319	11'066'941	11'750'690	-	124'268'179
Valeur comptable au 31.12	57'976'457	13'341'739	28'624'031	2'218'697	3'554'303	207'864'928	313'580'156

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2023	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	10'274'480	3'067'228	13'341'708
Entrées	-	2'109'985	2'109'985
Transfert	389'942	-389'942	-
Etat au 31.12	10'664'422	4'787'271	15'451'693
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	6'083'269	-	6'083'269
Amortissement	1'369'762	-	1'369'762
Etat au 31.12	7'453'031	-	7'453'031
Valeur comptable au 31.12	3'211'391	4'787'271	7'998'662

2024	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	10'664'422	4'787'271	15'451'693
Entrées	-	2'097'026	2'097'026
Transfert	2'773'245	-2'773'245	-
Sorties	-126'838	-	-126'838
Etat au 31.12	13'310'830	4'111'052	17'421'881
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	7'453'031	-	7'453'031
Amortis.	1'776'020	-	1'776'020
Sorties	-126'838	-	-126'838
Etat au 31.12	9'102'214	-	9'102'214
Valeur comptable au 31.12	4'208'616	4'111'052	8'319'667

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

Note 9 1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2023	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt
Dettes bancaires à court terme	42'291'658	0	0	42'291'658	taux SARON + 0.75%
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	1.00%
Total à court terme	82'291'658	0	0	82'291'658	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.65% - 1.70%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	167'800'000	167'800'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme	0	0	177'800'000	177'800'000	

2024	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	739'913	0	0	739'913	taux SARON + 0.75%
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	1.20%
Total à court terme	40'739'913	0	0	40'739'913	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.65% - 1.57%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	215'550'000	215'550'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme	0	0	225'550'000	225'550'000	

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 10.0 lié à la construction de la stérilisation centrale (dont MCHF 4.0 à un taux variable), celui du parking couvert de Sion pour MCHF 25.2 et de divers emprunts de MCHF 190.35 pour le financement courant des constructions.

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

Les financements du fonds de roulement et du crédit de construction ont porté d'intérêts de 1.00% à 1.80% en 2023. En 2024, ceux-ci ont porté intérêts de 1.20% à 1.80%.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2024	31.12.2023
	Fournisseurs	35'121'824	37'114'816
		35'121'824	37'114'816

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2024	31.12.2023
	Créancier TVA	294'376	289'168
	Acomptes patients	902'509	756'706
	Etat du Valais	6'492'121	643'857
	Assurances sociales et prévoyance	13'161'791	5'248'924
	Créanciers personnel	3'693'829	3'737'146
	Autres créanciers	1'009'743	915'032
		25'554'370	11'590'833

L'acompte de décembre 2024 pour la Caisse de compensation du canton du Valais a été versé en janvier 2025.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2024	31.12.2023
	Vacances non prises	8'983'682	7'867'439
	Heures supplémentaires	7'562'546	7'549'299
	Autres charges à payer	15'061'847	15'665'921
	Produits encaissés d'avance	1'317'233	1'417'786
		32'925'308	32'500'445

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2023	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	475'000	268'427	743'427
	Attribution	505'000	270'000	775'000
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-475'000	-268'427	-743'427
	Etat au 31.12	505'000	270'000	775'000
	Année 2024	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	505'000	270'000	775'000
	Attribution	580'000	340'000	920'000
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-505'000	-270'000	-775'000
	Etat au 31.12	580'000	340'000	920'000

La provision comprend les cas de responsabilité civile.

Note 14 Fonds affectés

Désignation	01.01.2023	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2023
Fonds affectés DG					
Fds des syndicats-2E0002	399'944	503'174	503'178	0	399'940
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'645	0	46	0	4'599
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	14'721	0	0	0	14'721
Fds Dons Pandémies/Epidémies	0	0	4'781	172'403	167'622
Fds Insuffisance Cardiaque VS	0	14'235	68'996	58'583	3'822
Total Fonds affectés DG	419'311	517'409	577'000	230'986	590'705
Fonds affectés ICH					
Fds Infomed	34'596	0	34'596	0	0
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	66'000	66'000	0	0
Total Fonds affectés ICH	34'596	66'000	100'596	0	0
Fonds affectés SZO					
Fds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	0	100'000
Fds Schülerbetreuung HES-S22ZD005	0	0	0	820	820
Fds Freizeitclub SZO	0	7'340	12'041	29'433	24'732
Fds ALS SZO	0	6'364	2'487	0	3'877
Total Fonds affectés SZO	423'442	13'704	14'528	30'253	452'871
Fonds affectés CHVR					
Fds CDT/Martigny	0	3'000	2'943	2'423	2'480
Fds ligue pulmonaire	0	0	50'363	207'141	156'777
Fds Anesthésie Simulations ALS	0	59'263	41'445	110'315	128'133
Fds « Du bien-être contre mon cancer »	0	22'000	22'000	1'101	1'101
Fds centenaire Malévoz-2UP001	0	0	0	32'029	32'029
Fds Etude hémodialyse AMGEN - (Meier)	0	0	0	56'558	56'558
Fds Etude Sapaldia-2RMO04	0	0	32'689	50'025	17'335
Total Fonds affectés CHVR	0	84'263	149'441	459'591	394'413
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	877'349	681'376	841'566	720'830	1'437'989

Désignation	01.01.2024	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2024
Fonds affectés DG					
Fds des syndicats-2E0002	399'940	623'894	543'898	0	479'936
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'599	0	44	0	4'555
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	14'721	0	4'237	0	10'484
Fds Dons Pandémies/Epidémies	167'622	0	28'818	0	138'804
Fds Insuffisance Cardiaque VS	3'822	104'170	56'107	0	51'885
Total Fonds affectés DG	590'705	728'064	633'105	0	685'664
Fonds affectés ICH					
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	66'000	66'000	0	0
Total Fonds affectés ICH	0	66'000	66'000	0	0
Fonds affectés SZO					
Fds Investitions Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	0	100'000
Fds Schülerbetreuung HES-S22ZD005	820	0	820	0	0
Fds Freizeitclub SZO	24'732	7'640	10'458	0	21'914
Fds ALS SZO	3'877	10'807	6'114	0	8'569
Total Fonds affectés SZO	452'871	18'447	17'392	0	453'926
Fonds affectés CHVR					
Fds CDT/Martigny	2'480	4'800	390	0	6'890
Fds ligue pulmonaire	156'777	80'783	30'000	0	207'560
Fds Anesthésie Simulations ALS	128'133	70'100	61'137	0	137'096
Fds «Du bien-être contre mon cancer»	1'101	23'000	23'000	0	1'101
Fds centenaire Malévoz-2UP001	32'029	0	0	0	32'029
Fds Etude hémodialyse AMGEN - (Meier)	56'558	0	0	0	56'558
Fds Etude Sapaldia-2RMO04	17'335	3'173	20'509	0	0
Total Fonds affectés CHVR	394'413	181'856	135'036	0	441'233
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	1'437'989	994'367	851'533	0	1'580'823

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2024	31.12.2023
	Autres dettes à long terme	135'727	171'349
	Revenus différés	138'308	230'514
		274'035	401'862

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usagé) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2025-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2024 et 2023) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16	Fonds libres				
Désignation	01.01.2023	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2023
Direction générale	857'756	338'927	208'563	-230'986	757'135
Fonds libres - services	490'923	0	0	-172'403	318'520
Fonds libres - recherches	366'833	338'927	208'563	-58'583	438'615
ICH	1'147'320	326'304	356'251	0	1'117'372
Fonds libres - services	805'026	53'303	88'251	0	770'078
Fonds libres - recherches	342'294	273'000	268'000	0	347'294
SZO	617'117	161'067	124'000	-30'253	623'931
Fonds libres - services	617'117	161'067	124'000	-30'253	623'931
CHVR	3'492'668	680'630	531'570	-459'591	3'182'136
Fonds libres - services	2'687'718	562'723	327'595	-353'009	2'569'837
Fonds libres - recherches	804'950	117'907	203'975	-106'583	612'300
Total Fonds libres Hôpital du Valais	6'114'860	1'506'928	1'220'384	-720'830	5'680'575

Désignation	01.01.2024	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2024
Direction générale	757'135	1'720	22'399	0	736'455
Fonds libres - services	318'520	1'720	0	0	320'240
Fonds libres - recherches	438'615	0	22'399	0	416'215
ICH	1'117'372	383'351	360'183	0	1'140'541
Fonds libres - services	770'078	54'398	172'548	0	651'928
Fonds libres - recherches	347'294	328'953	187'634	0	488'612
SZO	623'931	157'986	134'376	0	647'541
Fonds libres - services	623'931	157'986	134'376	0	647'541
CHVR	3'182'136	1'242'865	1'009'166	0	3'415'836
Fonds libres - services	2'569'837	1'126'448	509'027	0	3'187'257
Fonds libres - recherches	612'300	116'418	500'138	0	228'579
Total Fonds libres Hôpital du Valais	5'680'575	1'785'922	1'526'124	0	5'940'373

Depuis 2020, un fonds (classifié sous Direction générale) dédié au COVID-19 est existant suite à l'obtention de dons privés. En 2021, un montant de KCHF 600 a été imputé sur le fonds de Recherche HVS, également classifié sous Direction générale.

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2024	31.12.2023
	Recettes d'investissements	35'310'617	30'693'073
	Investissement non activables	-56'897	-210'920
	Amortissements	-14'702'546	-13'853'084
	Loyers	-14'192'964	-13'851'263
	Intérêts calculés selon CAE	-2'353'555	-2'343'301
	Attribution au fonds de compensation	4'004'655	434'504

	2024	2023
Etat au 01.01	184'075'446	183'640'942
Attribution au fonds de compensation	4'004'655	434'504
Etat au 31.12	188'080'101	184'075'446

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO). L'attribution au fonds de compensation pour 2024 a été convenue d'un commun accord avec l'organe de révision externe et le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2024	31.12.2023
	Recettes assurances et autres garants	515'064'252	495'203'888
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	23'572'337	21'975'181
	Contributions cantonales aux tarifs	240'782'420	236'306'725
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	10'426'764	7'368'625
	Autres prestations aux patients	3'236'386	3'294'811
	Autres prestations aux patients, part investissements	21'648	14'667
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	6'706'166	-9'563'464
		799'809'972	754'600'433

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2024	31.12.2023
	Produits des loyers	7'348'431	7'714'547
	Produits des loyers, part investissements	295'151	263'428
	Propres prestations activées	96'032	0
	Prestations au personnel et tiers	34'483'371	34'167'813
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	933'978	1'024'628
	Subventions	45'483'648	39'386'322
	Subventions, part investissements	29'603	29'454
		88'670'214	82'586'193

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentation sans incidence sur le compte de résultat.

Les propres prestations activées correspondent aux prestations du personnel effectuées dans le cadre du projet du Dossier Patient Informatisé (DPI), l'ERP relatif aux données du patient. Il s'agit des heures internes de développement du projet qui figurent également à l'actif du bilan sous « immobilisations incorporelles ».

Lors du bouclage des comptes 2023, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a validé le concept d'attribuer le budget notifié du financement cantonal et non pas le montant effectif à travers une PIG exceptionnelle en lien avec une activité en recul sur l'exercice 2023. Cette décision a eu, pour conséquence, l'enregistrement d'une subvention exceptionnelle de MCHF 5.06 sur l'exercice 2023.

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2024	31.12.2023
	Prestations non facturées	-7'247'367	8'848'353
	Prestations non facturées « cas à cheval »	-803'321	715'111
	Correction TARME 2ct	1'344'522	0
		-6'706'166	9'563'464

Au 31.12.2024, la variation pour les prestations non facturées et les "cas à cheval" a été conséquente. La forte baisse des prestations non facturées est due principalement à un travail conséquent effectué en fin d'année en lien avec le codage.

Concernant la correction du point TARME de deux centimes, la décision du tarif d'autorité a été rendue courant novembre 2024 pour tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel dont le tarif a déjà été accepté) et HSK permettant de passer la valeur du point de 87 à 89 centimes pour l'année 2024. Étant donné qu'aucune partie n'a fait recours, celui-ci est entré en force pour l'exercice sous revue.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2024	31.12.2023
	Médicaments (y c. produits sanguins)	70'523'765	69'143'258
	Matériel, instruments, implants et textiles	57'852'485	58'735'589
	Films et matériel de photographie	395'492	580'542
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	13'598'245	13'435'276
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	7'801'172	7'176'050
		150'171'159	149'070'715

L'augmentation des charges de matières premières et consommables est due principalement à la hausse générale des prix due à l'inflation et, dans une moindre mesure, à celle de l'activité ambulatoire refacturée en direct aux patients.

Note 22	Charges de personnel	31.12.2024	31.12.2023
	Médecins	124'465'133	118'651'092
	Honoraires des médecins	11'634'548	10'702'192
	Personnel soignant	171'502'173	166'616'520
	Personnel médico-technique	49'624'592	47'222'368
	Personnel médico-thérapeutique	20'437'105	19'395'738
	Services sociaux	1'882'774	1'760'548
	Personnel de maison et de cuisine	34'679'209	34'068'865
	Services logistiques et techniques	10'141'482	9'772'350
	Personnel administratif	74'943'804	73'543'280
	Total salaires	499'310'820	481'732'953
	Charges sociales	108'361'380	100'371'577
	Autres charges du personnel	5'884'769	6'104'868
	Total autres charges du personnel	114'246'149	106'476'446
		613'556'969	588'209'399

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2024	31.12.2023
	Produits alimentaires	10'261'103	10'410'940
	Charges de ménage	8'145'011	8'040'728
	Entretien et réparation	18'275'351	18'703'223
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	4'159'441	6'256'458
	Energie et eau	7'985'722	7'775'049
	Administration et informatique	20'368'535	18'937'037
	Autres charges liées aux patients	7'273'709	6'928'988
	Autres charges non liées aux patients	10'720'920	10'484'554
	Autres charges des investissements (loyers, bien non activables)	15'635'047	15'139'525
		102'824'839	102'676'500

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2024	31.12.2023
	Amortissements immobiliers	2'982'899	2'706'275
	Amortissements mobiliers, équipements	12'805'362	12'417'134
		15'788'261	15'123'409

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2024	31.12.2023
	Amortissements immobilisations incorporelles	1'776'020	1'369'762
		1'776'020	1'369'762

Note 26	Produits financiers	31.12.2024	31.12.2023
	Produits des intérêts de capitaux	10'350	8'177
	Autres produits financiers	16'944	17'214
		27'294	25'391

Note 27	Charges financières	31.12.2024	31.12.2023
	Intérêts à court terme sur c/c	878'698	770'617
	Charges d'intérêts hypothécaires	190'103	195'400
	Frais bancaires et postaux	88'089	134'208
		1'156'890	1'100'225

Note 28 Transactions avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.

	31.12.2024	31.12.2023
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	87'237	14'987'792
Créancier Etat VS	-6'492'121	-643'857
Prêt Etat VS	-255'550'000	-207'800'000
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	240'782'420	236'306'725
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	10'426'764	7'368'625
Subventions mandats SSP	37'533'421	31'428'712
Subventions diverses hors SSP	2'218'285	2'549'344
Subventions corporations, fondations, privé	3'607'138	3'157'935
Part investissement subventions	6'322	6'322

Note 29 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2024	31.12.2024			31.12.2023	2024
PRESV	0	0	0	0	45'174'953	45'174'953	40'314'007
Total	0	0	0	0	45'174'953	45'174'953	40'314'007

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2024.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2024 d'environ 112.33% (2023: 108.92%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2024, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2024, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2024 ni au 31.12.2023.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 8'356'176 au 31.12.2024 (2023: CHF 0).

Avantage/ engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2023	31.12.2023			31.12.2022	2023
PRESV	0	0	0	0	40'314'007	40'314'007	37'337'839
Total	0	0	0	0	40'314'007	40'314'007	37'337'839

PRESV présente un degré de couverture à fin 2023 de 108.92% (2022 : 107.88%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2023, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2023, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2023 ni au 31.12.2022.

Il n'existe pas de dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) au 31.12.2023 (2022 : CHF 2'582'980).

Note 30 Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2024	31.12.2023
Honoraires versés à l'organe de révision	147'440	147'000
Honoraires pour autres prestations	0	0
	147'440	147'000

Note 31 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 32 **Engagements éventuels****Planification hospitalière (art. 13 LEIS)**

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Lors du bouclage au 31.12.2023, le Service de la santé publique (SSP) du Canton du Valais nous a informé qu'aucune réduction n'aurait lieu en 2023 malgré le dépassement de l'activité dans certains domaines.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

Extension Brigue

Plusieurs procédures sont en cours auprès du Tribunal cantonal contre l'HVS en lien avec l'agrandissement de l'hôpital de Brigue. En fonction des décisions judiciaires, le risque existe que les travaux doivent être interrompus. En plus d'engendrer un retard sur la construction en cours, une décision judiciaire d'arrêt des travaux aurait des conséquences financières importantes qu'il est aujourd'hui difficile d'estimer.

PIG renchérissements

Actuellement, une divergence d'opinion concernant la répercussion des subventions cantonales pour compenser le renchérissement existe avec l'HRC. Ce renchérissement concerne les salaires refacturés des employés de l'ICH travaillant sur le site de Rennaz. Des clarifications à ce sujet entre les deux établissements sont actuellement en cours.

TARMED

L'Hôpital du Valais (HVS) a signé des conventions TARMED 2025 avec tarifsuisse et HSK à CHF 0.89. Ces accords font suite aux fixations d'autorité par le Canton du Valais du tarif TARMED 2017 à 2023 à CHF 0.87 et CHF 0.89 dès 2024, décisions du 4 novembre 2024 qui n'ont pas été contestées par les parties. Les procédures de fixation du tarif d'autorité TARMED entre l'HVS et tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et l'HVS et HSK pour la fixation de la valeur de point 2017 sont donc terminées. Pour rappel, les fixations d'autorité du 28 novembre 2018 par le Conseil d'Etat avaient fait l'objet de recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) qui avait annulé les décisions et renvoyé la cause au Canton le 8 juin 2022.

Avec le Groupe CSS, l'Hôpital du Valais a convenu d'une valeur de point TARMED à CHF 0.87 de 2018 à 2024 et CHF 0.89 pour 2025 et 2026. Cet accord met fin à la procédure de fixation du tarif d'autorité TARMED 2018 entre l'Hôpital du Valais et le Groupe CSS, procédure suspendue à la finalisation de celle de tarifsuisse et HSK.

Note 33 Engagements hors bilan

TVA de Groupe

L'Hôpital du Valais est titulaire d'un numéro de TVA de Groupe, dont l'Institut Central des Hôpitaux fait partie.
Les entités sont solidairement responsables des engagements ouverts à la date de clôture.

Note 34 Evénements subséquents à la date de clôture

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.
Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 25 mars 2025.

Note 35 Continuité d'exploitation

L'Hôpital du Valais, à l'image des hôpitaux publics en Suisse, fait face à une situation financière préoccupante due, entres autres, a une situation de sous-financement lié aux tarifs hospitaliers. La continuité d'exploitation n'est, pour l'heure, pas remise en question mais nécessite un suivi rigoureux afin de redresser la situation. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a, de concert avec la CESREF, mis en œuvre des mesures visant à stabiliser la situation financière de l'HVS.

Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2024	31.12.2023
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	498'880	494'163
Créances résultant de livraisons et de prestations	102'546'363	109'350'986
Autres créances à court terme	46'663	98'334
Stocks et en cours de facturation	35'394'222	41'915'331
Actifs de régularisation	4'737'477	4'591'960
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	143'223'606	156'450'774
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	143'250	142'873
Immobilisations corporelles	211'358'977	182'161'377
Immobilisations incorporelles	271'332	341'415
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	211'773'559	182'645'666
TOTAL DES ACTIFS	354'997'165	339'096'440
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	12'995'530	12'623'370
Autres dettes à court terme	12'730'990	17'041'322
Provisions à court terme	730'000	660'000
Passifs de régularisation	19'356'874	19'503'287
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	45'813'395	49'827'979
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	202'021'967	184'322'827
Autres dettes à long terme	576'960	565'762
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	202'598'927	184'888'590
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'415'836	3'182'136
Fonds de compensation des investissements	112'627'306	112'622'651
Résultat de l'exercice	-9'458'298	-11'424'917
TOTAL FONDS PROPRES	106'584'844	104'379'871
TOTAL DES PASSIFS	354'997'165	339'096'440

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	207'199	225'471
Créances résultant de livraisons et de prestations	26'541'753	30'631'829
Autres créances à court terme	484'841	746'137
Stocks et en cours de facturation	8'072'394	8'354'367
Actifs de régularisation	1'040'585	1'224'682
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	36'346'773	41'182'485
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	0	0
Immobilisations corporelles	72'964'630	55'322'879
Immobilisations incorporelles	35'615	68'582
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	73'000'245	55'391'460
TOTAL DES ACTIFS	109'347'018	96'573'946
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6'712'787	6'335'079
Autres dettes à court terme	2'210'879	2'570'156
Provisions à court terme	160'000	115'000
Passifs de régularisation	7'559'098	6'406'546
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	16'642'764	15'426'781
CAPITAUX ÉTRANGERS A LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	15'642'540	9'286'593
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	15'642'540	9'286'593
FONDS PROPRES		
Fonds libres	647'541	623'931
Fonds compensation des investissements	75'452'795	71'452'795
Résultat de l'exercice	961'377	-216'155
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	77'061'714	71'860'571
TOTAL DES PASSIFS	109'347'018	96'573'946

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	8'722'154	6'239'473
Créances résultant de livraisons et de prestations	8'876'566	7'404'641
Autres créances à court terme	43'843	82'470
Stocks et en cours de facturation	8'294'017	8'117'801
Actifs de régularisation	950'646	2'001'358
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	26'887'225	23'845'743
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	138'376	138'017
Immobilisations corporelles	20'244'989	20'847'626
Immobilisations incorporelles	469'655	271'948
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	20'853'020	21'257'591
TOTAL DES ACTIFS	47'740'245	45'103'334
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6'823'118	9'494'493
Autres dettes à court terme	1'008'537	671'457
Passifs de régularisation	4'103'022	3'403'358
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	11'934'677	13'569'308
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	0	0
Dettes financières à long terme portant intérêts	26'454'974	22'731'205
Revenu différé	138'308	230'514
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	26'593'282	22'961'718
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'140'541	1'117'372
Réserves provenant de bénéfices cumulés	7'424'935	7'119'252
Résultat de l'exercice	616'810	305'683
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	9'212'286	8'572'307
TOTAL DES PASSIFS	47'740'245	45'103'334

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2024	2023
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	374'132'513	355'496'922
Contributions cantonales aux tarifs	184'136'436	180'257'952
Diverses recettes	26'124'987	25'822'559
Subventions diverses	30'181'221	26'233'630
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-6'601'330	-283'829
TOTAL PRODUITS	607'973'827	587'529'234
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	125'273'654	125'507'475
Charges de personnel	392'403'732	375'455'531
Autres charges d'exploitation	90'819'422	89'076'096
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	608'496'808	590'039'101
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	-522'981	-2'509'867
Amortissements sur immobilisations corporelles	7'670'290	7'557'366
Amortissements sur immobilisations incorporelles	70'083	38'280
TOTAL AMORTISSEMENTS	7'740'373	7'595'646
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	-8'263'355	-10'105'513
Produits financiers	4'401	8'643
Charges financières (-)	-914'170	-811'565
RÉSULTAT FINANCIER	-909'769	-802'923
Attribution aux fonds affectés (-)	-181'856	-84'263
Utilisation des fonds affectés	135'036	149'441
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	-46'820	65'178
RÉSULTAT ORDINAIRE	-9'219'944	-10'843'258
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	-9'219'944	-10'843'258
Attribution aux fonds libres (-)	-1'242'865	-680'630
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁵	-4'655	-432'598
Utilisation des fonds libres	1'009'166	531'570
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-238'354	-581'658
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	-9'458'298	-11'424'917

⁵ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2024	2023
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	128'506'948	120'376'338
Contributions cantonales aux tarifs	67'030'245	63'339'970
Diverses recettes	9'347'782	10'427'197
Subventions diverses	9'557'624	8'178'031
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-237'865	604'535
TOTAL PRODUITS	214'204'733	202'926'071
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	44'050'274	41'587'770
Charges de personnel	130'727'033	126'903'534
Autres charges d'exploitation	31'574'309	31'744'002
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	206'351'615	200'235'306
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	7'853'117	2'690'765
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'803'698	2'774'104
Amortissements sur immobilisations incorporelles	32'966	35'081
TOTAL AMORTISSEMENTS	2'836'664	2'809'185
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	5'016'454	-118'420
Produits financiers	8'567	8'130
Charges financières (-)	-38'978	-67'716
RÉSULTAT FINANCIER	-30'412	-59'586
Attribution aux fonds affectés (-)	-18'447	-13'704
Utilisation des fonds affectés	17'392	14'528
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	-1'055	824
RÉSULTAT ORDINAIRE	4'984'987	-177'182
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	4'984'987	-177'182
Attribution des fonds libres (-)	-157'986	-154'817
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁶	-4'000'000	-1'906
Utilisation des fonds libres	134'376	117'750
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-4'023'610	-38'974
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	961'377	-216'155

⁶ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2024	2023
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	167'337'656	162'517'842
Autres produits d'exploitation	8'844'742	8'032'625
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	110'214	93'474
TOTAL PRODUITS	176'292'611	170'643'941
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	88'555'798	87'622'787
Charges de personnel	63'246'677	59'742'833
Autres charges d'exploitation	20'606'172	19'706'113
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	172'408'646	167'071'732
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'883'965	3'572'209
Amortissements sur immobilisations corporelles	3'003'515	3'098'735
Amortissements sur immobilisations incorporelles	44'190	69'268
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'047'705	3'168'003
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	836'260	404'206
Produits financiers	10'376	8'293
Charges financières (-)	-206'658	-171'360
RÉSULTAT FINANCIER	-196'281	-163'067
Attribution des fonds affectés (-)	-66'000	-66'000
Utilisation des fonds affectés	66'000	100'596
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	34'596
RÉSULTAT ORDINAIRE	639'979	275'735
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	639'979	275'735
Attribution des fonds libres (-)	-383'351	-326'304
Utilisation des fonds libres	360'183	356'251
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-23'168	29'947
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	616'810	305'683